

FLASH RSE

N°018-2022

LA SEEPH, C'EST QUOI ?

La **semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées** (SEEPH) est l'occasion de sensibiliser et d'impliquer les équipes autour de la question du handicap en milieu professionnel et de mieux faire connaître la politique de chacune d'elle dans ce domaine.

Elle a lieu la troisième semaine du mois de novembre de chaque année.



NOS RÉFÉRENTS



Sandy Zito

Directeur administratif et financier
sandy.zito@cote.fr
06 70 48 92 68



Eléonore Nazon

Chargée de recrutement
elonore.nazon@cote.fr
06 87 77 38 84

CHALLENGE SPORTIF

Cette semaine, nous vous proposons de vous dépasser en participant à un challenge sportif caritatif.

1KM = 1€

Pour participer, rien de plus simple !

Communiquez avant le 21/11/2022 - 12h00 vos kilomètres effectués durant toute la semaine via :

- Mail à alicia.chatrie@cote.fr
- Teams à Alicia CHATRIE
- Google forms : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeSK2tSBuOBGhaFcsxxpok4-ufpl7huOCqDX2YgkPn67_VJNw/viewform?usp=sf_link

LA SANTÉ MENTALE

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

La santé mentale est déterminée par de nombreux facteurs : socio-économiques, biologiques et environnementaux, dont l'environnement de travail. Les conditions de travail sont en effet un déterminant important de la santé mentale.

Il existe **trois dimensions** de la santé mentale :

- 1- La santé mentale positive
- 2- La détresse psychologique réactionnelle
- 3- Les troubles psychiatriques de durée variable

En France, **une personne sur cinq** est touchée chaque année par un trouble psychique, soit **13 millions** de Français. Le taux de suicide en France est l'un des plus élevés des pays européens de développement comparable. Avec plus de **23 milliards d'euros par an**, les dépenses remboursées au titre de la détresse psychique et des maladies psychiatriques sont le **premier poste de dépenses de l'assurance maladie**.

La **crise sanitaire** a eu des répercussions sur la santé mentale. Les arrêts de travail ont **augmenté de 30%** entre janvier et mai 2021.

23%

des français montrent des signes d'un état anxieux

15%

des français montrent des signes d'un état dépressif

10%

des français ont eu des pensées suicidaires

64%

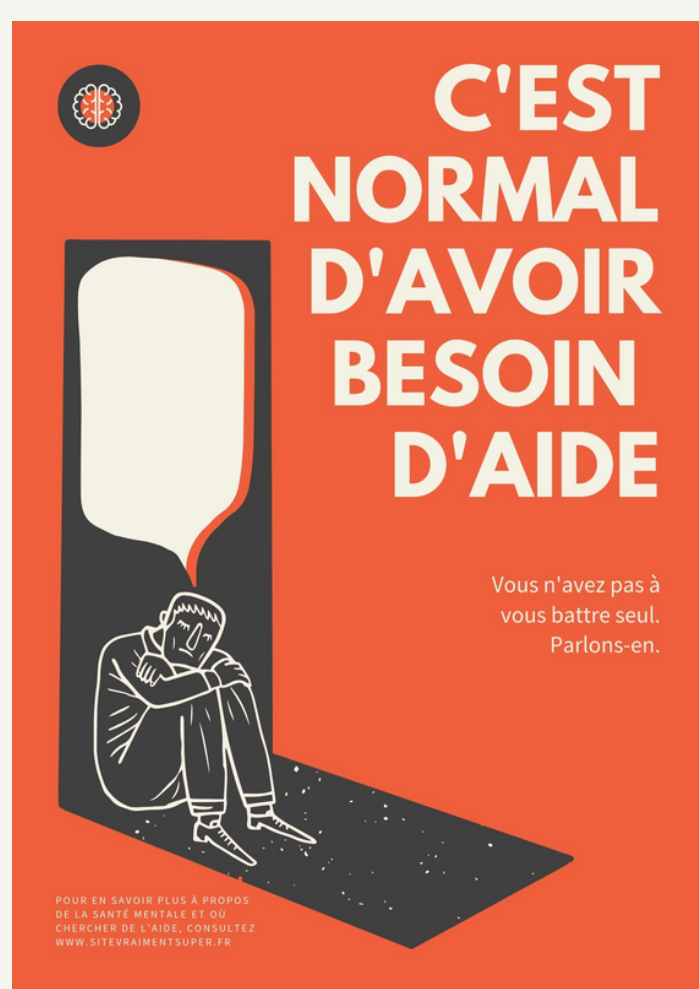
des français ont déjà ressenti un trouble ou une souffrance psychique

15%

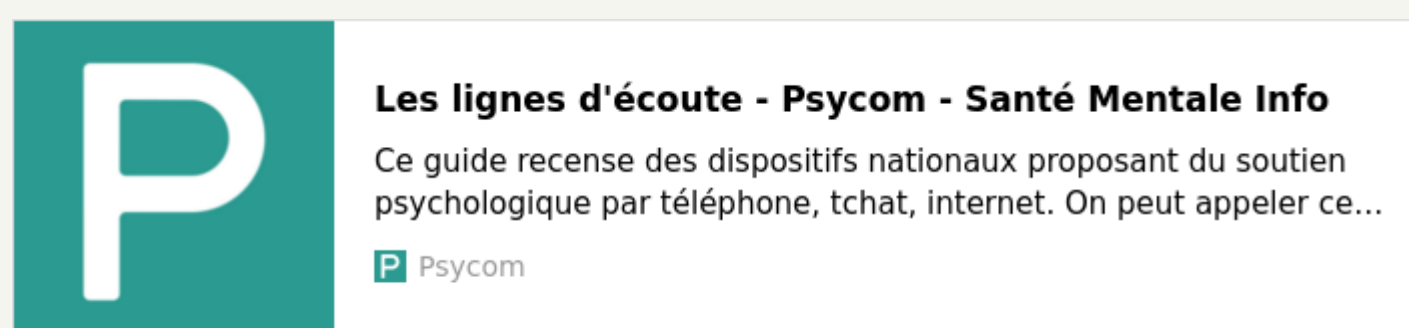
des jeunes en France connaissent un épisode dépressif caractérisé entre 16 et 25 ans

SUPPORTS

Affiches



Ligne d'écoute de soutien psychologique



➔ <https://www.psycom.org/sorienter/les-lignes-decoute/>

Vidéos



➔ <https://www.youtube.com/watch?v=XKiPOkMp4rk>



<https://www.youtube.com/watch?v=YdKb5dkJ38g&t=91s>



C'EST NORMAL D'AVOIR BESOIN D'AIDE

Vous n'avez pas à
vous battre seul.
Parlons-en.



POUR EN SAVOIR PLUS À PROPOS
DE LA SANTÉ MENTALE ET OÙ
CHERCHER DE L'AIDE, CONSULTEZ
WWW.SITEVRAIMENTSUPER.FR

« JE TE
SENS EN
SOUFFRANCE,
SACHE QUE
JE SUIS LÀ
POUR TOI. »

Cette phrase peut changer une vie.



**Angoissée,
énervée
ou déprimée ?**

Parles-en.

Parles-en à une personne de confiance

OU

par message à un professionnel sur

filsantejeunes.com

Anonyme et gratuit

ORIGINAL A CONSERVER SUR SITE ET / OU EN AGENCE
ENVOYER UNE COPIE AU SERVICE QHSE.DATE ⁽¹⁾ : ANIMATEUR ⁽⁶⁾ : DUREE ⁽³⁾ : NB DE SESSION ⁽⁴⁾ :THEME ⁽⁵⁾ : Flash RSE – SEEPH 2022 : La santé mentaleSUJETS ABORDES ⁽⁵⁾ :

- Actions 2022
- Devenir Référent Handicap
- La santé mentale
- Le challenge sportif caritatif
- Echange sur les supports

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS ⁽⁷⁾ :

.....

.....

.....

Amélioration des performances QHSE ⁽⁸⁾

N°	Analyse des Faits / Constats / Ecart / Situations dangereuses / Presqu'accident / Non-conformité / Dysfonctionnements	Propositions d'action Correctives / Préventives

Décision de traitement de la proposition d'action corrective / préventive ⁽⁹⁾

N°	Décision de traitement	N°	Décision de traitement
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Toute décision de traitement d'une action corrective / préventive sera prise en commun accord entre le Responsable QHSE, le Responsable d'affaire, le Chef d'Agence et autre personne concernée.

(1) Date(s) à (ux) laquelle(s) s'est déroulée la formation.	(2) Nom, prénom et signature des personnes ayant été formées.
(3) Durée de la causerie en nombre d'heure(s).	(4) Nombre de session de formation réalisée par l'animateur.
(5) Sujet et thèmes évoqués lors de la causerie.	(6) Nom, prénom de l'animateur de la causerie
(7) Remarques émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.	(8) Analyse des observations, remarques et propositions d'amélioration émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.
(9) Décision de prise en compte ou non des propositions d'amélioration.	(10) Emargement obligatoire des personnes présentes à la causerie.

